

25 Bld Besson Bey 16023 ANGOULEME  
Tél. 05 45 38 60 60

DGA Patrimoine public et environnement –  
Stratégie foncière et immobilière

N° 2025 - D - 284

**DECISION PAR SUBDELEGATION D'ATTRIBUTIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU  
DOMAINE PUBLIC DU CENTRE AQUATIQUE ET  
PATINOIRE DE NAUTILIS  
LOT N°2 SNACK D'ETE  
AVENANT N°1**

Le PRESIDENT de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION de GRANDANGOULEME,

Vu, le code général des collectivités territoriales,

Vu, le code général de la propriété des personnes publiques,

Vu, la délibération du conseil communautaire portant délégation de fonction au président,

Vu, l'arrêté n°99 du 23 mars 2022 de Monsieur le Président subdéléguant à Monsieur Gérard DEZIER en sa qualité de vice-président, une partie de ses attributions déléguées par la délibération susvisée,

Vu, la décision n°159 en date du 24 juin 2024 approuvant la convention d'occupation temporaire du domaine public avec Les snacks de Nautilus pour l'exploitation du snack patinoire du centre aquatique et patinoire de Nautilus,

**DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** – Est approuvé l'avenant n°1 à la convention d'occupation temporaire du domaine public pour l'exploitation du snack patinoire du centre aquatique et patinoire Nautilus avec la société Les snacks de Nautilus immatriculée au RCS d'Angoulême sous le numéro 842 257 511, dont le siège social est situé 18 impasse de l'Ecluse Village de l'Ecluse à Fléac.

**Article 2 –** L'avenant n°1 prévoit :

- la prise en compte de nouvelle fourniture (chambre froide négative) dans la liste des matériels fournis par GrandAngoulême,
- la prolongation de la durée d'exploitation pour une nouvelle saison, soit d'octobre 2025 à avril 2026.

**Article 3 –** Monsieur le directeur général des services et Monsieur le comptable assignataire de la communauté d'agglomération sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Angoulême, le 19 SEP. 2025

Pour le Président,  
Le vice-président,



Gérard DEZIER

Reçu en Préfecture  
Le : 19 SEP. 2025  
Affiché ou notifié  
Le : 19 SEP. 2025